

DÉPARTEMENT
DE L'AISNE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

Séance du 29/03/2024

OBJET :

Taux de TEOM 2024

Budget Principal

VOTE :
Adopté à l'unanimité

Affiché le
- 5 AVR. 2024

Transmis le
- 4 AVR. 2024

Certifié exécutoire, le
- 5 AVR. 2024

Le Président
Alexandre de
MONTESQUIOU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
de la Communauté de communes RETZ-EN-VALOIS
Séance du 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois s'est réuni à Villers-Cotterêts, sous la présidence de Monsieur Alexandre de MONTESQUIOU, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 22 mars 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de chacune des Mairies des communes membres, conformément à la loi.

Étaient présents (51) : ALTHOFFER Evelyne, BAHU Nicolas, BERSON Jean-Pascal, BIZOUARD Olivier, BLANGEOT Eveline, BRANQUART André, BRIFFAUT Franck, BRUYANT Monique, CAPON Claude, CARION Denis, CARRIER Pierre-Louis, CHAUVIN Christian, DAVALAN Gilles, DAVIN Benoît, DELPIERRE Sylvie, DELVAL Yveline, de MONTESQUIOU Alexandre, DESBOVES Alain, DESCAMPS Lisiane, DESSIGNY Jocelyn, DESTRI Aline, DIDIER Jacques, DOURNEL Isabelle, ERBS Pierre, Dominique FIQUET, GHEKIERE Damien, GILLES Thierry, GOBBE Daniel, JÄHRLING Gerhard, LAVOIX Olivier, LEFÈVRE Gaëlle, Le FRÈRE Céline, LÉTRILLART Benoît, LUCOT Patricia, MÉZART Éric, MOUGET Laurent, MOUNY Chantal, NÉLATON Robert, PAULY Brigitte, PHILIPON Vincent, POIRIER Norbert, POTEAUX Christian, ROBILLARD Marc, RUELLE Bernard, SEGUIN Guillaume, SELLIER Jean-Guy, SIODMAK Vincent, THÉRON Christophe, THIEL Patrick, VANLERBERGHE Rémi, et ZIMMER Patrice.

Procurations (16) : AUBERT Richard à CARION Denis, BOSSU Aurélien à SELLIER Jean-Guy, BOUVIER Jean-Marie à MOUNY Chantal, CANTOT Dominique à BRIFFAUT Franck, GAILLARD Johnny à LEFEVRE Gaëlle, GAUTIER Nathalie à BAHU Nicolas, JAREK Christelle à ALTHOFFER Evelyne, JULLIEN Christelle à DAVALAN Gilles, LANGLET Jennifer à DELPIERRE Sylvie, MAS Caroline à Le FRÈRE Céline, PADIEU Christophe à DESSIGNY Jocelyn, POTTIER Evelyne à THIEL Patrick, SEGUIN Alice à JÄHRLING Gerhard, THIÉFINE Valérie à PAULY Brigitte, UZZAN Gilles à BLANGEOT Eveline et VALIERGUE Anne-Benoîte à DAVIN Benoît.

Absents excusés (15) : BAZIN Didier, DANGER Jean-François, DAUCHELLE Romuald, de FAÏ Jean-François, DUFOUR Fabrice, GILQUIN Jade, KIPRIJANOVSKI Dragomir, LEFRANC-CARBONNEL Meritxell, MAILLET-CONTOZ Alexandre, MAURICE Denis, POINT Benoît, QUÉNARDEL Alexandre, ROUSSEL Jeanne, SEZNEC Jean-Yves, et TROMBETTA Gérard.

Chantal MOUNY a été élue secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la tenue du Débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil du 2 février 2024 ;

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 22 mars 2024 ;

Considérant les prévisions budgétaires pour le fonctionnement du service d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2024 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

FIXE le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2024 à 13%.

CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Président

Alexandre de MONTESQUIOU

37124

DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
de la Communauté de communes RETZ-EN-VALOIS
Séance du 29 mars 2024**

Séance du 29/03/2024

OBJET :

Taux de CFE 2024

Budget Principal

VOTE :

Adopté à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : 1

Affiché le

- 5 AVR. 2024

Transmis le

- 4 AVR. 2024

Certifié exécutoire, le

- 5 AVR. 2024

Le Président

**Alexandre de
MONTESQUIOU**



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois s'est réuni à Villers-Cotterêts, sous la présidence de Monsieur Alexandre de MONTESQUIOU, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 22 mars 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de chacune des Mairies des communes membres, conformément à la loi.

Étaient présents (51) : ALTHOFFER Evelyne, BAHU Nicolas, BERSON Jean-Pascal, BIZOUARD Olivier, BLANGEOT Eveline, BRANQUART André, BRIFFAUT Franck, BRUYANT Monique, CAPON Claude, CARION Denis, CARRIER Pierre-Louis, CHAUVIN Christian, DAVALAN Gilles, DAVIN Benoît, DELPIERRE Sylvie, DELVAL Yveline, de MONTESQUIOU Alexandre, DESBOVES Alain, DESCAMPS Lisiane, DESSIGNY Jocelyn, DESTRI Aline, DIDIER Jacques, DOURNEL Isabelle, ERBS Pierre, Dominique FIQUET, GHEKIÈRE Damien, GILLES Thierry, GOBBE Daniel, JÄHRLING Gerhard, LAVOIX Olivier, LEFÈVRE Gaëlle, Le FRÈRE Céline, LÉTRILLART Benoît, LUCOT Patricia, MÉZART Éric, MOUGET Laurent, MOUNY Chantal, NÉLATON Robert, PAULY Brigitte, PHILIPON Vincent, POIRIER Norbert, POTEAUX Christian, ROBILLARD Marc, RUELLE Bernard, SEGUIN Guillaume, SELIER Jean-Guy, SIODMAK Vincent, THÉRON Christophe, THIEL Patrick, VANLERBERGHE Rémi, et ZIMMER Patrice.

Procurations (16) : AUBERT Richard à CARION Denis, BOSSU Aurélien à SELIER Jean-Guy, BOUVIER Jean-Marie à MOUNY Chantal, CANTOT Dominique à BRIFFAUT Franck, GAILLARD Johnny à LEFÈVRE Gaëlle, GAUTIER Nathalie à BAHU Nicolas, JAREK Christelle à ALTHOFFER Evelyne, JULLIEN Christelle à DAVALAN Gilles, LANGLET Jennifer à DELPIERRE Sylvie, MAS Caroline à Le FRÈRE Céline, PADIEU Christophe à DESSIGNY Jocelyn, POTTIER Evelyne à THIEL Patrick, SEGUIN Alice à JÄHRLING Gerhard, THIÉFINE Valérie à PAULY Brigitte, UZZAN Gilles à BLANGEOT Eveline et VALIERGUE Anne-Benoîte à DAVIN Benoît.

Absents excusés (15) : BAZIN Didier, DANGER Jean-François, DAUCHELLE Romuald, de FAÏ Jean-François, DUFOUR Fabrice, GILQUIN Jade, KIPRIJANOVSKI Dragomir, LEFRANC-CARBONNEL Meritxell, MAILLET-CONTOZ Alexandre, MAURICE Denis, POINT Benoît, QUÉNARDEL Alexandre, ROUSSEL Jeanne, SEZNEC Jean-Yves, et TROMBETTA Gérard.

Chantal MOUNY a été élue secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la tenue du Débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil du 2 février 2024 ;

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 22 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

FIXE le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises pour l'exercice 2024 à 21,10%.

CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Président

Alexandre de MONTESQUIOU

DÉPARTEMENT
DE L'AISNE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

Séance du 29/03/2024

OBJET :

Taux de TFB 2024

Taux de TFNB 2024

**Taux de Taxe
d'habitation 2024**

VOTE :
Adopté à l'unanimité

Affiché le
- 5 AVR. 2024

Transmis le
- 4 AVR. 2024

Certifié exécutoire, le
- 5 AVR. 2024

Le Président
Alexandre de
MONTESQUIOU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
de la Communauté de communes RETZ-EN-VALOIS
Séance du 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois s'est réuni à Villers-Cotterêts, sous la présidence de Monsieur Alexandre de MONTESQUIOU, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 22 mars 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de chacune des Mairies des communes membres, conformément à la loi.

Étaient présents (51) : ALTHOFFER Evelyne, BAHU Nicolas, BERSON Jean-Pascal, BIZOUARD Olivier, BLANGEOT Eveline, BRANQUART André, BRIFFAUT Franck, BRUYANT Monique, CAPON Claude, CARION Denis, CARRIER Pierre-Louis, CHAUVIN Christian, DAVALAN Gilles, DAVIN Benoît, DELPIERRE Sylvie, DELVAL Yveline, de MONTESQUIOU Alexandre, DESBOVES Alain, DESCAMPS Lisiane, DESSIGNY Jocelyn, DESTRI Aline, DIDIER Jacques, DOURNEL Isabelle, ERBS Pierre, Dominique FIQUET, GHEKIERE Damien, GILLES Thierry, GOBBE Daniel, JÄHRLING Gerhard, LAVOIX Olivier, LEFÈVRE Gaëlle, Le FRÈRE Céline, LÉTRILLART Benoît, LUCOT Patricia, MÉZART Éric, MOUGET Laurent, MOUNY Chantal, NÉLATON Robert, PAULY Brigitte, PHILIPON Vincent, POIRIER Norbert, POTEAUX Christian, ROBILLARD Marc, RUELLE Bernard, SEGUIN Guillaume, SELIER Jean-Guy, SIODMAK Vincent, THÉRON Christophe, THIEL Patrick, VANLERBERGHE Rémi, et ZIMMER Patrice.

Procurations (16) : AUBERT Richard à CARION Denis, BOSSU Aurélien à SELIER Jean-Guy, BOUVIER Jean-Marie à MOUNY Chantal, CANTOT Dominique à BRIFFAUT Franck, GAILLARD Johnny à LEFEVRE Gaëlle, GAUTIER Nathalie à BAHU Nicolas, JAREK Christelle à ALTHOFFER Evelyne, JULLIEN Christelle à DAVALAN Gilles, LANGLET Jennifer à DELPIERRE Sylvie, MAS Caroline à Le FRÈRE Céline, PADIEU Christophe à DESSIGNY Jocelyn, POTTIER Evelyne à THIEL Patrick, SEGUIN Alice à JÄHRLING Gerhard, THIÉFINE Valérie à PAULY Brigitte, UZZAN Gilles à BLANGEOT Eveline et VALIERGUE Anne-Benoîte à DAVIN Benoît.

Absents excusés (15) : BAZIN Didier, DANGER Jean-François, DAUCHELLE Romuald, de FAÏ Jean-François, DUFOUR Fabrice, GILQUIN Jade, KIPRIJANOVSKI Dragomir, LEFRANC-CARBONNEL Meritxell, MAILLET-CONTOZ Alexandre, MAURICE Denis, POINT Benoît, QUÉNARDEL Alexandre, ROUSSEL Jeanne, SEZNEC Jean-Yves, et TROMBETTA Gérard.

Chantal MOUNY a été élue secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la tenue du Débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil du 2 février 2024 ;

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 22 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

FIXE le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti pour l'exercice 2024 à 1,24 %.

FIXE le taux de la Taxe sur le Foncier Non Bâti pour l'exercice 2024 à 5,34 %.

FIXE le taux de Taxe d'Habitation à 7,81 %.

CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Président

Alexandre de MONTESQUIOU